Dossier De presse

Communauté hospitalière de territoire

« Alliance de Gironde »

Approuvée par l'Agence Régionale de Santé

Contact presse : Direction de la communication du CHU de Bordeaux - 05 56 79 61 14

La Communauté Hospitalière de Territoire

Définition et objectifs

Une Communauté Hospitalière de Territoire (CHT) est un outil de coopération proposé par la loi « Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) » du 21 juillet 2009 pour permettre à plusieurs établissements publics de santé de coopérer sur la base d'un projet médical commun.

L'engagement de création d'une communauté hospitalière de territoire (CHT) entre tous les établissements publics de santé de la Gironde a fait l'objet d'un accord-cadre marquant leur volonté commune de partager et de renforcer cette dynamique partenariale en coordonnant leurs coopérations au sein d'une CHT.

« Cette démarche permet ainsi de développer l'offre et la place de l'hospitalisation publique au sein du département en déclinant sur le territoire des filières publiques de soins depuis la proximité jusqu'au recours et de contribuer ainsi à améliorer la qualité des parcours de soins des patients. »

Le contexte régionaL

Du fait des évolutions démographiques et épidémiologiques en perspective (cf. page suivante), l'adaptation anticipée de l'offre de soins apparait comme un enjeu fort, auquel les établissements publics de santé de territoire entendent répondre en articulant mieux leurs activités entre eux ainsi qu'avec les professionnels de santé libéraux et les structures sociales et médico-sociales de Gironde.

La création de la communauté hospitalière de territoire « Alliance de Gironde » vise ainsi à offrir une offre de soins de qualité dans un système coordonné et accessible où chaque établissement public de santé joue un rôle défini, dans le respect des particularités de son territoire de proximité, de la population qui y vit et de ses activités et ressources médicales propres.

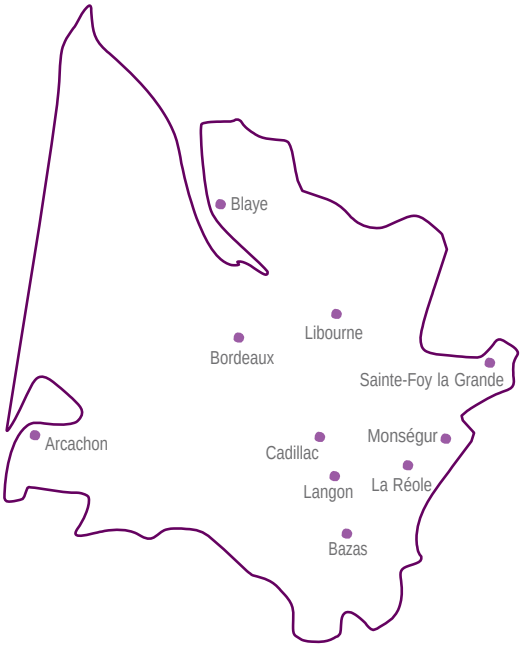

perspectives D'évoLutions Démographiques et épiDémioLogiques

La région Aquitaine se distingue par des indicateurs de santé plutôt favorables et une forte attractivité des professionnels de santé. De plus, elle possède un taux d'équipement en structures hospitalières et médico-sociales satisfaisant même si sur le territoire s'observent des disparités territoriales importantes.

La région est également caractérisée par une population âgée dont le vieillissement s'accroit, mais aussi par des taux de mortalité prématurée supérieurs aux taux nationaux pour les maladies liées au tabac et les accidents de la circulation, ainsi qu'une prévalence élevée des maladies psychiques.

La proportion de décès prématurés représente 20,7% de l'ensemble des décès du territoire départemental ; ce chiffre connait une diminution chez les hommes comme chez les femmes et est globalement plus élevé dans le Nord et l'Est de la Gironde.

La mortalité par maladies cardiovasculaires avec 3 300 décès par an, (constituant la première cause féminine de décès), est moins élevée que dans les autres territoires aquitains. Elle est inférieure à la moyenne nationale et globalement plus élevée dans le Nord-Ouest et le Sud-Est du territoire.

La mortalité par cancer avec plus de 3 400 décès par an, (constituant la première cause masculine de décès) est proche de la moyenne nationale ; en revanche chez les hommes, elle est plus élevée en Gironde que dans les autres territoires de santé de la région.

Concernant ces deux causes majeures de décès, il convient de noter que les taux de mortalité sont en baisse sur le territoire de santé depuis quelques années.
Cependant pour le cancer du poumon, l'évolution de la mortalité est plus contrastée. En effet si elle diminue fortement chez l'homme, elle progresse de manière significative chez les femmes.

La Gironde présente en outre une mortalité par suicide relativement proche des moyennes régionale et nationale. Cette mortalité, représentant plus de 200 décès chaque année, connaît une diminution en particulier chez les hommes.

D'ici l'horizon 2040, l'Aquitaine devrait atteindre 3 880 000 habitants s'accompagnant d'une augmentation des personnes âgées de plus de 75 ans (avec en 2007 un pourcentage de 10,1% passant à 16,6% en 2014).

Entre 2013 et 2040, la Gironde quant à elle devrait voir sa population passer de 1466000 habitants à 1783000 habitants, soit 21% de croissance.

Au sein de cette population, les personnes âgées de 60 ans et plus représenteront 30,3% alors que le taux de personnes âgées de moins de 20 ans sera de 21,5%.

La CHT « Alliance de Gironde »

objectifs

Développer l'offre et la place de l'hospitalisation publique au sein du département en déclinant sur le territoire des filières publiques de soins depuis la proximité jusqu'au recours

Contribuer à améliorer la qualité des parcours de soins des patients et à la réponse aux besoins de santé en tout point du département

composition De La cht « aLLiance De gironDe »

Elle regroupe 10 établissements hospitaliers publics du département de la Gironde :

- Centre hospitalier d'Arcachon
- Centre hospitalier de Bazas
- Centre hospitalier universitaire de Bordeaux (siège de la CHT)
- Centre hospitalier Charles Perrens
- Centre hospitalier de Cadillac
- Centre hospitalier de Haute-Gironde
- Centre hospitalier de Libourne
- Centre hospitalier de Monségur
- Centre hospitalier de Sainte-Foy la Grande
- Centre hospitalier Sud-Gironde

Elle a pour objectif principal d'optimiser la coordination des activités et organisations des hôpitaux partenaires afin de répondre de manière plus adaptée aux besoins de santé de la population girondine, en tout point du territoire.

Elle est animée par une commission de communauté, présidée par Alain Juppé, composée des présidents de conseils de surveillance, des présidents de commissions médicales d'établissements et des directeurs des établissements membres.

En prenant la décision de se constituer en CHT, les 10 hôpitaux girondins qui la composent affirment leur ambition commune d'une coordination encore plus efficiente de leurs missions et de leurs organisations.

un projet médical et de gestion commun

Le projet médical et de gestion commun s'articule autour de deux axes majeurs :

- Proposer une offre de soins pérenne et coordonnée sur le territoire pour répondre mieux aux besoins de santé de la population (structuration du maillage et organisation des soins, renforcement de l'attractivité professionnelle, recours à la télémédecine, affirmation d'une identité commune)
- Améliorer l'efficience des établissements en veillant notamment à optimiser l'organisation et l'utilisation des ressources communes

Apports pour les patients

La CHT « Alliance de Gironde » permet :

- de faciliter le parcours de soins des patients
- d'améliorer l'accès aux soins et la permanence des soins sur le territoire
- d'élargir le champ des spécialités (médicales et chirurgicales) disponibles sur le département en renforçant les équipes hospitalières publiques
- d'optimiser les plateaux techniques

19 axes De coopérations

Axes traités dans le cadre du projet médical et de gestion commun

Filières de soins
- Cancérologie
- Médecine
- Chirurgie
- Neurologie
- Périnatalité
- Psychiatrie
- Enfants-adolescents
- Gériatrie
- Soins de suite et réadaptation
- éducation thérapeutique
- Prise en charge de la douleur

Activités médico-techniques
- Biologie
- Imagerie

Fonctions supports et de gestion
- Achats-pharmacie
- Logistique
- Système d'information
- Qualité-gestion des risques
- Ressources humaines
- Recherche clinique

principes et vaLeurs fonDateurs

La création d'une communauté hospitalière de territoire répond aux principes et à l'affirmation des valeurs partagées et communes suivantes :

- promouvoir les hôpitaux publics et le service public de santé
- conforter collectivement les activités et la place de chacun des établissements de santé partenaires au sein de la CHT dans le respect de leur autonomie
- amplifier les coopérations existantes et favoriser l'émergence de nouvelles collaborations en réponse aux besoins de santé du territoire
- promouvoir une stratégie solidaire, évolutive et équilibrée de partenariat
- développer les liens de confiance et de transparence entre établissements de santé partenaires, au niveau tant des professionnels que des institutions

caLenDrier De mise en œuvre

Lundi 16 mars 2015
Signature de la convention constitutive de la CHT « Alliance de Gironde »

à compter du 2e trimestre 2015
Mise en œuvre du projet médical et de gestion commun de la CHT« Alliance de Gironde »

La CHT « Alliance de Gironde »

La CHT « Alliance de Gironde » a pour projet de mener des actions de partenariat. En voici 4 illustrations concrètes.

queLques iLLustrations Des ambitions partagées

en cancéroLogie

- Organiser la gradation des parcours et des soins en cancérologie entre les CH du territoire et le CHU, composante du pôle régional en cancérologie constitué avec l'Institut Bergonié
- Définir une stratégie concertée d'activité de chirurgie carcinologique sein-gynécologie-digestif-urologie dans tous les établissements
- Développer l'activité de chimiothérapie et de radiothérapie au sein de la CHT
- Renforcer le maillage et la gradation des soins entre le CHU et les CH dans le cadre des prises en charge d'hématologie (maladies du sang)
- S'appuyer sur les postes médicaux partagés pour organiser des activités de consultations avancées sur le territoire

en psychiatrie

- Renforcer le dispositif d'urgence et de liaison en psychiatrie entre établissements de médecine-chirurgie-obstétrique (MCO) et les établissements de santé mentale
- Renforcer le dispositif d'accueil en urgence des enfants et adolescents présentant des troubles psychiatriques
- Coordonner la prise en charge médicale des patients hospitalisés en psychiatrie
- Améliorer l'organisation des transports des patients hospitalisés sous contrainte en lien avec le SAMU-centre 15
- Organiser un soutien médical aux équipes des établissements de la CHT « Alliance de Gironde » en cas de situation de traumatisme psychologique grave (suicide par exemple)

en périnataLité

- Développer l'accès à égalité sur tout le territoire, de l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP), du diagnostic prénatal et des Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) au niveau des CH de Gironde ayant une activité d'obstétrique, en lien avec le CHU de Bordeaux
- Améliorer l'organisation des soins en périnatalité : pendant la grossesse et au moment de la naissance
- Consolider le maillage en pédiatrie dans le cadre des soins aux nouveau-nés (néonatalogie et réanimation néonatale)
- Renforcer la coordination des prises en charge en psychiatrie périnatale sur le territoire
- Développer des actions de collaboration autour des activités de CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) du CHU de Bordeaux afin d'améliorer la prise en charge des enfants de 0 à 6 ans à risque de handicap ou handicapés sur tout le territoire départemental

en gériatrie

- Améliorer la coopération entre psychiatrie et gérontologie pour la prise en charge des personnes âgées atteintes de troubles du comportement ou de démence
- Développer l'usage de la télémédecine en gériatrie pour faciliter l'accès aux soins et à l'expertise
- Améliorer la communication entre les établissements de la CHT et les établissements médico-sociaux de la Gironde
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques et le développement des compétences professionnelles pour améliorer la prise en charge des personnes âgées au sein de la CHT « Alliance de Gironde »
- Développer les liens entre équipes mobiles à orientation gériatrique

CHT « Alliance de Gironde »

CENTRE HOSPITALIER D'ARCACHON

CH Bazas

CHU Hôpitaux de Bordeaux

BORDEAUX Centre Hospitalier Charles Perrens

CENTRE HOSPITALIER DE CADILLAC

CENTRE HOSPITALIER HAUTE GIRONDE BLAYE

Centre Hospitalier Libourne

logo
Centre hospitalier
de Monségur

Centre Hospitalier SAINTE FOY LA GRANDE

Centre Hospitalier Sud Gironde